

CLUB VANVEEN DE DANSE SPORTIVE

"TERPSICHORE"

SAISON 2019-2020

PLANNING PROVISOIRE DES COURS ET ENTRAINEMENTS

Sous réserve de confirmation

COURS				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
ADRESSE		8, rue Falret (Ecole du Parc)	Salle Barolet 12, rue Larmeroux (au-dessus de la piscine)	8, rue Falret (Ecole du Parc)
DANSES DE SALON (*)				
Niveau Débutant			19h30-20h30	
Mise en pratique dirigée (**)			20h30-21h30	
Niveau Intermédiaire & Confirmé			21h30-22h30	
ROCK (*)				
Niveau Débutant		19h30-20h45		
Niveau Intermédiaire & Confirmé		21h00-22h30		
PERFECTIONNEMENT DANSES DE SALON (*)				
Intermédiaire				19h30-20h45
Confirmé				21h00-22h30

(*) Les professeurs confirment les niveaux des participants. Les horaires peuvent éventuellement être modifiés en fonction du nombre de participants et de leur niveau.

(**) La mise en pratique dirigée consiste en 1 heure de pratique des danses de salon encadrée par le professeur et ouverte aux élèves de tous les niveaux : débutant, intermédiaire et confirmé.

ENTRAINEMENTS				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
ADRESSE	8, rue Falret (école du Parc)			
TOUTES DANSES / TOUS NIVEAUX	20H30-22H30			

REPRISE :

Rock : **Mardi 17 septembre 2019** à 19h30 pour le niveau 1 et à 21h00 pour les niveaux 2 et 3.

Danses de Salon : **Mercredi 18 septembre 2019** à 19h30 pour le niveau 1 et à 20h30 pour les niv.2 et 3.

Perfectionnement : **Jeudi 19 septembre 2019**

Entraînement : **Lundi 23 septembre 2019**

Accès : En application du « Plan Vigipirate », et les mesures de sécurité, qui nous sont imposées, il est **impératif** de respecter les horaires d'ouverture des portes pour l'école du Parc, les lundis, mardis et jeudis.

Pour la salle Barolet (ou cinéastes) le mercredi, l'ouverture de la porte d'accès se fait par visiophone.